

Présentation du 3e degré

Le troisième degré de l'enseignement secondaire est appelé « degré de détermination ».

C'est en effet au cours de ce degré que l'élève va se déterminer quant à son orientation : filière de formation (transition ou qualification), et option(s) (sciences, math, sciences économiques, sciences sociales, ou options groupées telles que « Technicien(ne) de Bureau » ou « Techniques sociales »).

Ce choix, même s'il ne conditionne pas irrémédiablement l'avenir, est important. Aussi l'élève est-il tenu d'accomplir ses deux dernières années du secondaire dans la même filière et dans les mêmes options.

Cette contrainte donne donc encore plus d'importance au choix qui va être opéré fin de 4e.

Nous sommes évidemment à la disposition de l'élève et de ses parents, avec le PMS, pour donner le maximum d'éclaircissements.

L'enseignement de transition ouvrant par nature à toutes les études supérieures, il est normal que l'on y trouve une assez grande variété d'options.

Celles que l'on trouve à Jean 23 ouvrent toutes les portes des études supérieures ! La lecture du palmarès de nos anciens en témoigne à suffisance.

Chaque élève choisit une des options majeures suivantes : Sciences, Sciences économiques ou Sciences sociales. S'y ajoute la deuxième langue moderne, le choix entre 4h et 6h/sem. pour le cours de Mathématiques et diverses activités complémentaires.

En fin de 6e, les élèves réalisent un travail de fin d'études, sorte de couronnement de leur formation, qui leur permettra d'exercer une dernière fois toute une série de compétences transversales indispensables pour aborder les études supérieures avec un maximum de chance de réussite.

